

Vias

Méditerranée

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VIAS

DOSSIER DU MOIS

Jeunesse

PROXIMITÉ

De nouveaux
Comités de Quartier

QUAND VIENT
L'AUTOMNE



NUMÉRO #18 / OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2020

SOMMAIRE

03	Édito
06	Dossier du mois : Jeunesse
14	Conseils municipaux
16	Vie municipale
22	Proximité
26	Sécurité
28	Culture
31	Sport
32	Cadre de Vie - Environnement
34	Affaires sociales
36	Vie associative
38	Économie locale
42	En images
44	Vu sur nos réseaux
45	Agenda
46	État civil

Retrouvez la version numérique du magazine sur :

www.vias-mediterranee.fr

Nous suivre sur les réseaux sociaux :

 facebook.com/ViasMediterranee

 [@Viasmediterranee](https://instagram.com/Viasmediterranee)

Le magazine municipal est édité par la Mairie de Vias
Service Communication - 34450 Vias

Directeur de Publication
Jordan DARTIER, Maire de Vias

Directrice déléguée
Marie-Christine LEFONDEUR

Rédaction
Guillaume AZAM

Graphisme & Mise en page
Jonathan FABRE

Photos
Service communication - Ville de Vias
P.11 : Cpn Appel du pied - P17 : Région Occitanie/
Pyrénées-Méditerranée - P33 : Actu Direct
Régie publicitaire : Bucerep - 06 51 17 69 94
Impression : Bucerep, 3500 ex
Numéro ISSN 1624-1118



ÉDITO



Chères Viassoises,
Chers Viassois,

Malgré un contexte inédit et des mesures sanitaires strictes, certaines activités ont permis aux Viassois et aux vacanciers de profiter pleinement de l'été qui s'est achevé sur une note positive.

Les marchés ont été maintenus, les commerces, bars, terrasses, restaurants ont fonctionné, garantissant l'économie touristique de notre territoire.

Aujourd'hui, nous abordons une rentrée qui ne ressemble à aucune autre. Les conditions sont toujours difficiles puisque depuis le 22 août dernier le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du territoire.

Les mesures de restriction prises par les Services de l'Etat pour limiter les rassemblements, tant en zones fermées que sur le Domaine Public, sont contraignantes et pesantes. Je vous demande toutefois de les respecter, il en va de notre santé à toutes et à tous.

Depuis quelques semaines maintenant, nos 500 écoliers ont repris le chemin de l'école dans les meilleures conditions possibles, grâce au professionnalisme du corps enseignant et des personnels municipaux.

La braderie des commerçants de Vias Plage, le forum des associations, le lancement de la saison culturelle 2020-2021, des actions en faveur de l'Environnement et de la protection de notre littoral et la 3^{ème} édition de l'Échappée viassoise ont marqué,

comme les années précédentes, la rentrée automnale avec, bien évidemment, le respect de la distanciation sociale.

La Proximité et le bien vivre ensemble sont au cœur des préoccupations de la Municipalité.

C'est ainsi que, soucieux de développer la démocratie participative et une plus grande proximité, nous avons fait le choix, avec Lucette ALBERTO, Conseillère Municipale déléguée à la Proximité et aux Comités de Quartier, de multiplier les Comités de Quartier. Dans le présent numéro, il est fait un appel à candidature. Toutes les bonnes volontés et énergies sont les bienvenues.

Par ailleurs, les instances consultatives doivent être renouvelées. L'élection du nouveau Conseil Municipal des Jeunes s'est tenue fin septembre et dans le même esprit, un nouveau Conseil des Sages doit être désigné dans les prochains mois. J'invite, à ce titre, les Viassoises et les Viassois de 55 ans et plus qui le souhaitent à s'engager dans la vie locale et à se faire connaître.

Enfin, je vous donne rendez-vous en décembre pour les festivités de Noël. J'espère que les conditions sanitaires nous permettront de profiter pleinement de la magie et de la féerie qui soufflent sur notre Commune durant cette période.

Excellente saison automnale à toutes et à tous. Prenez bien soin de vous.

Jordan DARTIER
Maire de Vias

Vous recherchez un bien ?
NOUVEAU
VIAS PLAGE

à 300 m de la mer...

Espace
de vente
entrée
VIAS PLAGE



VIAS - GOLFE DU LION
Marina Lodge
RÉSIDENCE

Domaine privé avec piscine

Votre **VILLA**
3 PIÈCES ou **4 PIÈCES**

Votre **APPARTEMENT**
2, 3 ou **4 PIÈCES**

LIVRAISON
ÉTÉ
2021

Pour habiter ou investir !

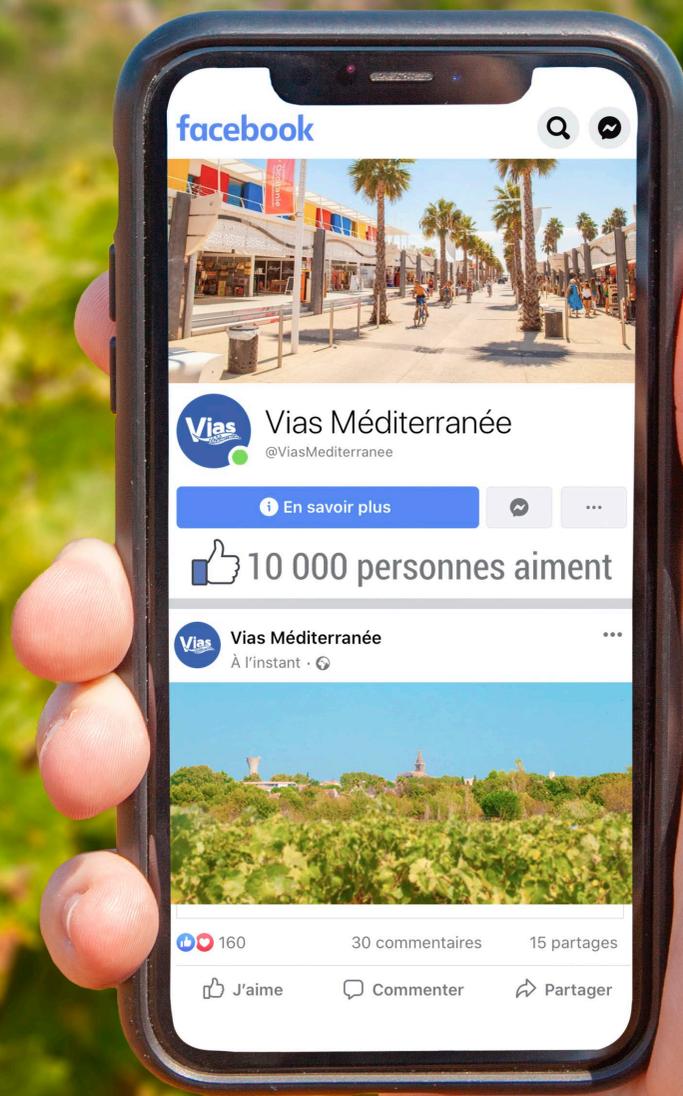
MERHILL
PATRIMOINE IMMOBILIER

04 67 21 63 79

contact@merhill.fr - www.merhill.fr

BACOTEC
LA SIGNATURE DU BIEN VIVRE

MERCI !



10 000

ABONNÉS À NOTRE TERRITOIRE

DOSSIER DU MOIS

Jeunesse

UNE RENTRÉE DES CLASSES DANS

Tout a été mis en œuvre afin que cette nouvelle année scolaire se déroule dans les meilleures conditions possibles pour les élèves et le corps enseignant.

Après 6 mois d'interruption et dans un contexte sanitaire toujours préoccupant, Nicole LEFFRAY-VINCENTS, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires, Péri-scolaires et Petite Enfance, aux côtés de M. GENNA, nouveau directeur des écoles élémentaires Jean Moulin et Geneviève de Gaulle-Anthonioz, et de Mme MONLAUR, directrice de l'école maternelle Les Coquelicots, a souhaité accueillir le personnel communal et le corps enseignant dans le cadre de la traditionnelle visite de pré-rentrée.

L'occasion pour elle de souhaiter une bonne année scolaire à tous. Bien entendu, cette rencontre s'est déroulée dans le strict respect des gestes barrières.

Quelques jours auparavant, comme il est de coutume, l'Adjointe au Maire avait fait un tour d'horizon afin de s'assurer que l'ensemble des classes et infrastructures était fin prêt pour le jour J.





UN CONTEXTE SANITAIRE INÉDIT

En raison du COVID-19 qui bouscule toutes nos habitudes, la rentrée scolaire 2020-2021 s'est déroulée mardi 1^{er} septembre.

La priorité de cette rentrée a été d'accueillir l'ensemble des élèves, dans un cadre propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective, et de rassurer les parents.

Le nouveau directeur de l'école, ravi de prendre ses fonctions et d'intégrer l'équipe enseignante de l'établissement Jean Moulin, souhaite établir des liens de confiance avec l'ensemble des partenaires. Sa vision est que l'école doit être un lieu accueillant pour l'ensemble de l'équipe éducative.

Concernant les effectifs, cette année ils sont stables : 180 enfants sont accueillis à l'école maternelle Les Coquelicots et **320 élèves** au sein des deux écoles élémentaires Jean Moulin et Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

S'appuyant sur le **protocole sanitaire de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse**, la Commune a mis en place un dispositif pour assurer la protection des élèves et du personnel dans les trois écoles municipales : masques en tissus réutilisables, gel hydroalcoolique, prise de température à chaque arrivée (école maternelle), sens de circulation instauré, mobilier aménagé dans les salles de classe, désinfection des locaux et des sanitaires, changement des horaires.

Pour ce jour de rentrée, les horaires d'accueil étaient échelonnés pour éviter au maximum le brassage et le regroupement de personnes.

L'allègement du dernier protocole sanitaire, mis à jour le 26 août 2020, facilite grandement la tâche des enseignants et du personnel municipal. Les adultes doivent toujours porter un masque, mais la distanciation physique entre les enfants n'est plus obligatoire.

Toutes les informations importantes seront mises en ligne sur le site internet de la ville (www.vias-mediterranee.fr) et sur le Portail Famille. Nous vous invitons à les consulter régulièrement.





DE BELLES VACANCES D'ÉTÉ AU CENTRE AÉRÉ

Le centre aéré d'été a ouvert ses portes aux petits Viassois âgés de 3 à 14 ans dès le 6 juillet.

Conformément au protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs de mineurs, 50 enfants maximum ont pu être accueillis chaque jour.

L'équipe d'animation et le Service des Sports leur avaient minutieusement préparé un programme riche et varié : promenades au bord du Canal du Midi, activités ludiques telles que des olympiades, tournois de ping-pong et de babyfoot, balades à vélo, pêche à pied, jeux sportifs sur la plage et dans l'eau, animations avec le SICTOM Pézenas-Agde, ainsi que des activités manuelles au sein du centre du Libron.

Les bonnes conditions climatiques ont permis aux enfants de profiter pleinement de la plage. À l'initiative du chef de poste de secours central et en présence du chef de secteur de Vias, les enfants ont pu découvrir les fonctions de Nageurs Sauveteurs ainsi que toutes les règles de sécurité relatives à la surveillance des plages.

Une initiation au « Paddle Bike » et au pédalo a pu leur être proposée gracieusement par les gérants de la concession de plage « Aloha Beach ». Un grand merci à eux !

Après 8 semaines passées tous ensemble, nul doute que les petits Viassois ont quitté le centre aéré avec plein de souvenirs et d'anecdotes en tête.

Une exposition photos, préparée par les enfants et les animateurs avant de quitter le centre aéré, a permis aux parents et familles d'apprécier la multitude d'activités proposées tout au long de l'été.

[Retrouvez ces images sur la page ci-contre >>>>>](#)







INSCRIPTIONS AUX SERVICES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Pour que votre enfant puisse bénéficier de l'Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) du matin et du soir, du restaurant scolaire et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du mercredi, les inscriptions pour la période du 2^e trimestre (du 4 janvier au 16 avril 2021) devront se faire impérativement **du 16 au 22 novembre 2020**.

Les inscriptions à l'ALSH pour les vacances d'Hiver (du 15 au 26 février 2021) et de Printemps (du 19 au 30 avril 2021) s'effectueront, quant à elles, **du 1^{er} au 10 janvier 2021**.

Informations

Les inscriptions, réservations et paiements de l'ALP, du restaurant scolaire et de l'ALSH s'effectuent uniquement sur le **Portail Famille**.

Pour tous renseignements, contactez le Service Enfance et Jeunesse au 04 67 09 25 40.

Des permanences sont assurées le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h00 à 09h30.

Le nombre de personnes est limité afin de respecter les règles sanitaires imposées.



La patinoire, une des activités d'Hiver de l'ALSH !

Des dictionnaires pour les nouveaux collégiens viassois

En raison du COVID-19, la traditionnelle remise des dictionnaires n'a pu se tenir en juin. C'est donc début septembre que les anciens élèves de CM2 ayant déjà fait leur entrée en 6^{ème} ont été accueillis pour recevoir un dictionnaire Français-Anglais dédié par le Maire. L'occasion pour Nicole LEFFRAY-VINCENTS, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires, Périscolaires et Petite Enfance, accompagnée de Lucette ALBERTO, Conseillère Municipale déléguée à la Proximité et aux Comités de Quartier, et Emmanuel FONTIC, membre de la Commission des Affaires Scolaires, de leur souhaiter une pleine réussite dans la poursuite de leurs études au collège.





CIN'ÉCOLE : DU CINÉMA À VIAS POUR TOUS LES ÉCOLIERS

Divertissement et pédagogie garantis !

Cette année encore, le partenariat mis en place depuis plusieurs années entre la Collectivité et l'Éducation Nationale se poursuit. 6 films préalablement sélectionnés par le corps enseignant seront projetés au Théâtre de l'Ardillon : 3 le matin pour les enfants de l'école maternelle et 3 l'après-midi pour les élèves des établissements élémentaires.

Au programme :

Ecole maternelle Les Coquelicots

Mardi 24 novembre 2020 : Chats par-ci chats par-là

Mardi 2 mars 2021 : Loups tendres et loufoques

Mardi 11 mai 2021 : Bonjour le monde !

Ecoles élémentaires Jean Moulin et Geneviève de Gaulle-Anthonioz

Mardi 24 novembre 2020 : Tito et les oiseaux

Mardi 2 mars 2021 : Okko et les fantômes

Mardi 11 mai 2021 : Marche avec les loups

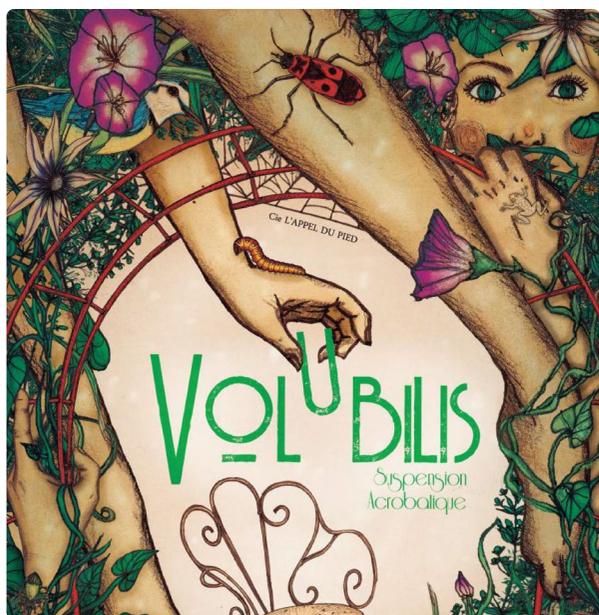
Des sorties toujours appréciées, tant par les élèves que par les parents accompagnateurs et les professeurs.

Hérault Culture : Volubilis, un spectacle acrobatique pour les primaires

► Une femme entre dans un jardin. Ici tout semble calme, mais le microcosme de la vie sauvage grouille, désordonné et foisonnant. Attirée, elle part à la rencontre de cette nature proche et étonnante et s'en imprègne jusqu'à faire corps avec son environnement. Alors l'espace perd toute commune mesure, le temps se suspend et différentes facettes d'elle-même se révèlent. A travers l'acrobatie aérienne, la danse et la manipulation d'objets, elle nous plonge dans son univers malicieux et débridé.

Dans le cadre du partenariat entre la Commune et Hérault Culture, l'ensemble des élèves des écoles élémentaires assistera à ce spectacle gratuit le **lundi 12 octobre 2020 à 14h30 au Théâtre de l'Ardillon.**

Cette représentation aérienne d'une quarantaine de minutes, intitulée « Volubilis, suspension acrobatique », imaginée et créée par Geneviève GUILLAUD et présentée par la Compagnie l'Appel du Pied, séduira les plus jeunes.





REPRISE DES ACTIVITÉS POUR L'ESPACE JEUNES

Ce lieu de rencontre et de partage a rouvert ses portes à la Halle des Sports Jean RAYNAUD fin septembre, pour le plus grand bonheur de la jeune génération viassoise âgée de 12 à 17 ans.

Durant la période scolaire, l'Espace Jeunes propose de nombreuses activités les mercredis de 14h à 17h30 et les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 19h : atelier journalisme, ping-pong, baby-foot, création de projets autofinancés à caractères sportif, culturel et citoyen, etc.

Pour les vacances de la Toussaint, le programme concocté sera axé sur le sport, avec des activités mises en place conjointement avec les animateurs du Service des Sports : une initiation au self défense, une initiation au roller avec notamment une après-midi **Roller Dance** sur le thème d'Halloween le **vendredi 30 octobre 2020** de 14h à 16h pour les moins de 11 ans et de 16h30 à 18h30 pour les adolescents au Théâtre de l'Ardillon. En raison du COVID-19, chaque participant devra apporter son matériel personnel.

Inscriptions

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 à la Halle des Sports Jean RAYNAUD

Possibilité de retirer les dossiers sur le site internet de la ville :

www.vias-mediterranee.fr / rubrique Sorties & loisirs / Sports / Carte Pass

Plus de renseignements

Halle des Sports Jean RAYNAUD

Tél. : 04 67 00 54 97



RENOUVELLEMENT DU CMJ !

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes se sont tenues jeudi 24 septembre 2020.
A l'issue du vote, 23 jeunes ont été élus.

Liste des 23 élus au CMJ :

Julie ALIA
Camélia AMMARTI
Louis AUQUE
Klaüs BENARD
Katarina BENARD
Alexis CHEFDEVILLE
Imane EL KHOUDRI
Nathan GOURIBI
Mohamed-Amine HANNOUCH
Shelsy HOULES
Kayla JOSSET-PRAZERES
Inayah KOBİ-THOMAS
Léo LAFITTE
Jade LARDENOIS
Gustave LIONS
Aïman MESSAOUDI
Marwa OBANDOUDOU
Timéo PALOC-RENAULT
Taïna RAMON
Youwenn SOLER
Tom VERDIER
Gaïa YVARS
Wassim ZEGHDAD



“ Engagés dans l'action citoyenne dès leur plus jeune âge, les élus du CMJ sont un exemple pour nous tous ”

Isabelle E SILVA PENDRELICO

Conseillère Municipale déléguée à la Jeunesse et Affaires Extrascolaires (CMJ, MAJe, EJ, ALSH)

Quelles seront les principales missions des jeunes du CMJ durant leur mandat ?

A l'image des élus du Conseil Municipal de la Commune, ces jeunes feront l'apprentissage du civisme, de la prise de décision et du sens des responsabilités. Ils mèneront des actions citoyennes, élaboreront des projets adaptés aux problématiques de la jeunesse, découvriront le fonctionnement démocratique des institutions, participeront aux cérémonies commémoratives, aux séances plénières et entretiendront le lien intergénérationnel avec nos aînés.

Quels projets mèneront-ils ?

Les jeunes conseillers se réuniront régulièrement en séance de travail afin de créer, développer et faire aboutir des projets communs selon trois thématiques : civisme et vivre ensemble, culture et environnement, sports et loisirs.

Je peux d'ores et déjà vous assurer qu'avec cette nouvelle équipe, la relève de leurs aînés est largement assurée !



DEUX SÉANCES ONT EU LIEU CET ÉTÉ

10 juillet 2020

Conformément au décret n°2020-812 du 29 juin 2020, les Conseils Municipaux du Département de l'Hérault étaient convoqués à cette date pour élire leurs délégués et suppléants, en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2020.

Après un vote sans débat et à scrutin secret, 15 délégués titulaires et 5 suppléants ont donc été désignés.



Également, suite à la démission du Conseil Municipal de Madame Catherine CORBIER, Conseillère Municipale, et conformément aux dispositions des articles L. 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales et L. 270 du Code Electoral, Monsieur Pascal VIVIANI, suivant sur la liste, a été installé dans les fonctions de Conseiller Municipal.

16 juillet 2020

L'ordre du jour de ce conseil portait principalement sur le chapitre Finances.

Au chapitre Administration Générale, les Commissions d'Appel d'Offres (CAO), de Délégation de Service Public (COSP), Communale des Impôts Directs (CCID), et les Commissions Municipales ont été constituées.

S'en sont suivies la nomination d'un correspondant Défense et la désignation de représentants au service de pompes funèbres du Pech Bleu, à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID), au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et à Hérault Energie.

Le Conseil Municipal a également pris acte des rapports d'activité 2019 des Concessions de Plage et des Services Publics Délégués de la Fourrière Automobile. En matière de Ressources Humaines, le droit à la formation des élus et le versement d'une prime exceptionnelle dans le cadre de l'Etat

d'Urgence Sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19 ont reçu un avis favorable.

Les membres du Conseil Municipal ont délibéré sur le renouvellement de dérogation de l'Organisation du Temps Scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires, sur les modifications des tarifs de la restauration scolaire, de l'Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour l'année scolaire 2020/2021.

L'assemblée délibérante a ensuite adopté la modification des prestations, des tarifs du Pôle Jeunesse et Sports ainsi que la création d'une régie Sports et Famille.

En fin de séance, chacun des 29 Conseillers Municipaux a reçu une tablette tactile et un étui de protection estampillé du logo de la Ville. Cette initiative de la majorité municipale permettra aux élus de travailler via le numérique, à l'heure où la dématérialisation prend de plus en plus de place dans notre quotidien.

Retrouvez les compte-rendus de séances sur notre site internet : www.vias-mediterranee.fr

LE BUDGET 2020 EST VOTÉ

Au cours du Conseil Municipal du 16 juillet 2020, les Comptes de Gestion et les Comptes Administratifs (CA) 2019 du budget principal de la Commune et du budget annexe du Théâtre de l'Ardillon ont été approuvés.

Concernant le compte administratif 2019 de la Commune, en section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 11 311 414,90 € et les recettes à 12 533 002,68 € (avec les reports de l'exercice 2018). En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à

10543016,91 € (avec les reports de l'exercice 2018) et les recettes à 10 708 678,32 €. Le compte administratif laisse apparaître un excédent cumulé de 1 221 587,78 €, en section de fonctionnement, et de 165 661,41 € en section d'investissement.

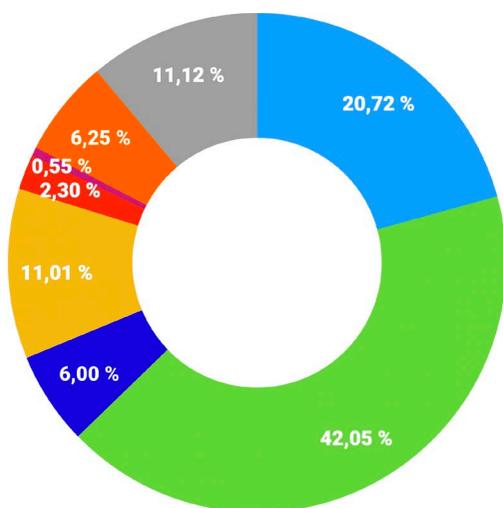
L'Adjointe au Maire déléguée aux Finances, à la Jeunesse, au Sport et aux Associations, Sandrine MAZARS, a présenté dans le détail le budget de l'exercice 2020.

Le Maire a, pour sa part, souligné qu'entre 2014 et 2019, les dotations de l'Etat à la Ville **ont baissé de 1 177 533 €**, avec une baisse cumulée de 5 718 906 € sur 6 ans.

Les Budgets Primitifs 2020 de la Commune et du Théâtre de l'Ardillon ont ensuite été votés. Pour la commune, le **budget de l'année s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 9 993 443,78 €, en section de fonctionnement, et à la somme de 5 022 367,15 € en section d'investissement.**

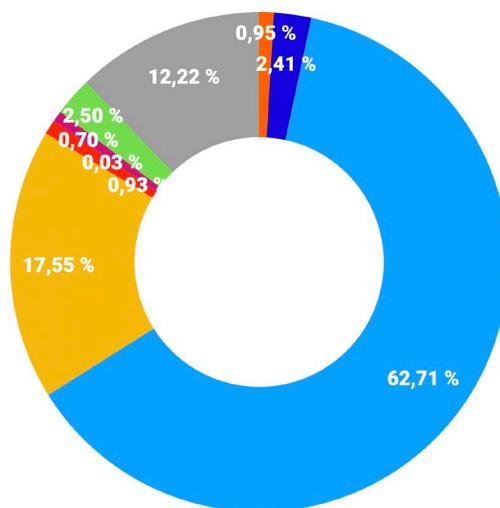
9 993 443,78 € en section de fonctionnement

Dépenses



- Charges à caractère général - 20,72%
- Charges de personnel - 42,05%
- Atténuation de produits - 6%
- Charges de gestion courante - 11,01%
- Charges financières - 2,30%
- Charges exceptionnelles - 0,55%
- Opérations d'ordre de transfert - 6,25%
- Virement à la section d'investissement - 11,12%

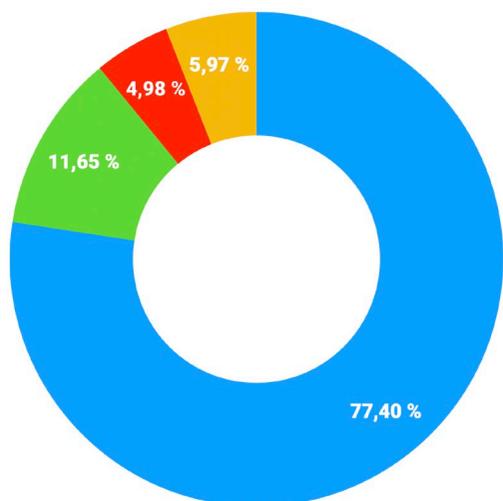
Recettes



- Impôts de taxes - 62,71%
- Dotations - 17,55%
- Produits de gestion courante - 0,93%
- Produits financiers - 0,03%
- Produits exceptionnels - 0,70%
- Travaux en régie et reprise provision - 2,50%
- Reports 2019 - 12,22%
- Atténuation de charges - 0,95%
- Vente de produits de service - 2,41%

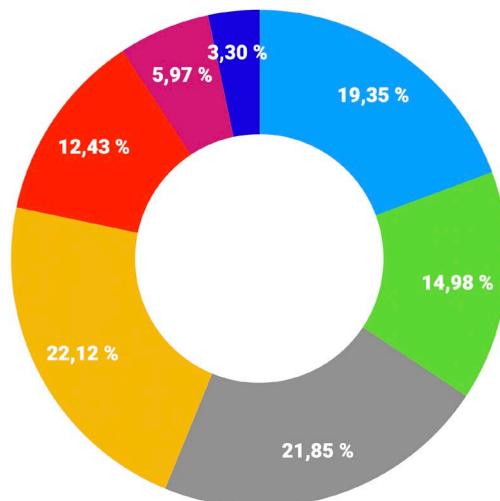
5 022 367,15 € en section d'investissement

Dépenses



- Travaux - 77,40%
- Emprunts et dettes assimilées - 11,65%
- Opération d'ordre - 4,98%
- Opérations patrimoniales - 5,97%

Recettes



- Dotations, fonds divers - 19,35%
- Subventions - 14,98%
- Emprunts d'équilibre - 21,85%
- Virement de la section fonctionnement - 22,12%
- Opération d'ordre de transfert - 12,43%
- Opérations patrimoniales - 5,97%
- Reports 2019 - 3,30%

Enfin, les élus se sont prononcés à la majorité sur le réaménagement des emprunts de la Collectivité et les modalités de prise en charge des frais de mission, de stage et de formation des élus. Également, diverses subventions ont été attribuées aux associations, au Centre Communal d'Action Sociale et au Théâtre de l'Ardillon.



APPRENDRE À VIVRE AVEC LE COVID-19

Port du masque OBLIGATOIRE sur L'ENSEMBLE de la Commune

Face à l'accélération de la circulation active du COVID-19 sur le Département de l'Hérault, l'arrêté préfectoral N°2020.01.951 du 21 août 2020 a imposé le port du masque obligatoire sur l'ensemble du territoire communal.

Pour mémoire, **le Maire avait anticipé cette mesure dès le mois d'avril** en imposant le port du masque par arrêté municipal sur l'ensemble de la Commune.

Ce dernier s'est toutefois vu retoquer par les Services de l'État :

" J'avoue que la décision de l'État me fait sourire. J'ai le sentiment que nous avons perdu du temps. Quand j'ai fait ce choix en avril, c'était une mesure de salubrité publique pour protéger les Viassois. En quoi est-il plus urgent de porter le masque aujourd'hui qu'il y a quelques mois ? "

Le non-respect de cette obligation est passible d'une amende de 135€.



Session de tests sur Vias

En août, un dispositif de dépistage sous forme de « drive » a été organisé à l'initiative de M. Lilian LAIGLE, infirmier sur la Commune de Vias, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et la Croix-Rouge Française, sur le parking de l'école Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

Un peu plus d'une centaine de personnes s'est fait tester. Le dépistage proposé était un test PCR, nasopharyngé (par écouvillon glissé dans le nez).



La reprise vous tend la main
avec les aides de la Région,
du Département de l'Hérault,
du Gard et des intercommunalités

**Demandez le fonds
L'OCCAL**



CRISE ÉCONOMIQUE : L'OCCAL, UN LEVIER POUR LA RELANCE DES ACTIVITÉS

La crise sanitaire liée au COVID19 a lourdement impacté le secteur du tourisme, les commerces et l'artisanat de proximité qui ont connu des baisses d'activités importantes.

Dans ce contexte particulièrement difficile pour les entreprises locales qui font le tissu économique de notre territoire, le Département de l'Hérault s'engage auprès de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée en abondant un fonds d'aide spécifique, le fonds L'OCCAL, à hauteur de 1,2 millions d'euros en partenariat avec la Banque des Territoires, 12 départements et 145 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de l'Occitanie.

Grâce à cette solidarité et coopération des territoires, c'est près de **15 M€ mobilisés** sur le Département pour accompagner le redémarrage des activités.

Sont concernés par ce dispositif : les entreprises touristiques, les commerces et artisanat de proximité, les associations touristiques, le tourisme social et solidaire, les Communes et EPCI propriétaires et/ou gestionnaires d'équipements touristiques et culturels d'intérêt

local qui assurent plus de 50% de leurs recettes annuelles.

Un Comité d'engagement co-présidé par la Région et le Département se réunira régulièrement pour répartir les crédits afin de répondre rapidement aux demandes d'aides formulées.

Les objectifs du fonds L'OCCAL :

- Favoriser le redémarrage de l'activité des entreprises par des aides à la trésorerie sous forme d'avances remboursables,
- Accompagner les investissements pour la mise en œuvre des mesures sanitaires par des subventions.

Demandes à déposer en ligne sur le site de la Région « Hub entrepreneur » avant le 15 novembre 2020 :

<https://hubentreprendre.laregion.fr/financement/loccal>



UN NOUVEAU DISPOSITIF SUR LA COMMUNE : LE PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Régler ses impôts dans un bureau de tabac est désormais possible !

Objectif : proposer un plus grand nombre de points de contacts avec une amplitude horaire de réception du public plus importante.

Depuis le 28 juillet 2020, dans le cadre du Nouveau Réseau de Proximité, la Direction Générale des Finances Publiques propose aux usagers un nouveau dispositif : le Paiement de Proximité.

Ce dernier permet de régler en numéraire les factures émises par la Commune, les amendes et les impôts en phase amiable de moins de 300 € chez les buralistes agréés, ayant adhéré à la mise en œuvre de cette évolution organisationnelle prévue par l'article 201 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019.

Le Paiement de Proximité complète l'offre de services de la Direction Départementale des Finances Publiques qui continue d'accueillir les particuliers dans les centres des finances publiques (trésoreries, services des impôts des particuliers et services des impôts des entreprises).



La « MAISON DE LA PRESSE LOTO » est éligible au « Paiement de Proximité ». D'autres buralistes viendront compléter la liste des 83 commerces agréés à ce stade dans le Département de l'Hérault.
Adresse : 29 Rue du Général Leclerc - Vias

Un poste de Vice-président pour le Maire et le 1^{er} Adjoint

Lors du comité syndical du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) Pézenas-Agde, le Maire, Jordan DARTIER, a été élu **3^{ème} Vice-président du SICTOM délégué aux Finances.**

Au cours d'un Conseil Communautaire, Bernard SAUCEROTTE, 1^{er} Adjoint au Maire délégué aux Affaires Générales, Administration Générale, Commande Publique, Urbanisme et Environnement, a été élu **15^{ème} Vice-président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée délégué à la Protection et à la Gestion intégrée du Littoral.**



CONSEIL DES SAGES : APPEL À CANDIDATURE

Conformément à l'article 5 du règlement intérieur en date du 3 octobre 2014, « *le Conseil des Sages est nommé jusqu'à la fin du mandat municipal en cours* ».

Aussi, suite aux élections municipales du 15 mars 2020, le Conseil des Sages doit être renouvelé.

A ce titre, un appel à candidature est lancé afin que chaque candidat volontaire puisse s'engager au bénéfice de la Collectivité.

Les candidatures doivent être envoyées **avant le 15 novembre 2020** par courriel à l'adresse suivante : secretariat.maire@ville-vias.fr ou par voie postale à l'attention de M. le Maire - Mairie de Vias – 6 Place des Arènes 34450 Vias.

Critères de candidature

Chaque membre doit :

- Être âgé de 55 ans et plus,
- Être retraité ou sans activité professionnelle,
- Résider à Vias,
- Vouloir s'engager de manière volontaire et à titre individuel.

Les Sages sont tenus à une obligation de réserve, à un devoir de neutralité et n'ont pour vocation que la recherche de la satisfaction de l'intérêt général.

Cette instance consultative oeuvre aux côtés des élus, des services municipaux, des associations locales et des Viassois.

Choisis et nommés par le Maire, les membres ont pour mission d'améliorer la qualité de vie sur la Commune, de contribuer à l'élaboration et à l'enrichissement de projets municipaux, de faire remonter des propositions et de renforcer le lien avec les administrés.



RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

Du 21 janvier au 20 février 2021, l'ensemble de la population viassoise va être recensé.

Un agent recenseur se présentera au domicile de chaque administré. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figureront sa photographie et la signature du Maire. Il remettra une notice explicative avec les identifiants de connexions au site <https://www.le-recensement-et-moi.fr>

Un questionnaire (comportant une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement) sous format papier pourra également être remis.

L'agent recenseur sera à votre disposition pour vous aider à remplir le questionnaire. Il conviendra d'un rendez-vous avec vous pour récupérer les documents. Le cas échéant, vous pouvez les retourner remplis, sous enveloppe, directement à la Mairie de Vias ou à la Direction Régionale de l'INSEE.

Pour obtenir tout renseignement concernant le recensement, vous pouvez contacter :

Direction des affaires générales – Mme Olga BOTELLA
Adresse : 6 Place des Arènes 34450 VIAS
Tél. : 04 67 21 27 41

La ville recrute des agents recenseurs

La direction des affaires générales de la Mairie de Vias recherche, pour **la période du 4 janvier au 26 février 2021**, des agents recenseurs (personnes majeurs - h/f) qui seront missionnés pour :

- Distribuer les questionnaires à compléter par les habitants ou les codes d'accès au site du recensement (environ 250 logements par agent),
- Puis les collecter à domicile ou par voie dématérialisée,
- Suivre l'avancement de la collecte et relancer la population avec l'aide du coordonnateur communal,
- Vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis, tout en veillant à se conformer aux instructions de l'INSEE.

Les agents devront être disponibles pour cette campagne dès le 4 janvier et jusqu'au 26 février 2021.

Ils devront, impérativement, suivre une formation de 2 sessions de 3h entre le 4 et le 15 janvier. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Une reconnaissance de terrain sera programmée avant le 21 janvier, selon le secteur attribué.

Compte tenu de la situation sanitaire liée à la propagation du COVID-19, les enquêteurs(trices) seront tenu(e)s de respecter les dispositions mises en place par la Collectivité afin de respecter les gestes barrières.



RECENSEMENT CITOYEN

Tu as 16 ans ? Pense à te faire recenser auprès de la Mairie !

Quelles pièces à fournir ?

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport),
- Livret de famille à jour,
- Justificatif de domicile.

Quand se faire recenser ?

- Tout jeune né en France doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire,
- Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française,
- Un jeune qui a la possibilité de rejeter la nationalité française mais qui ne fait pas jouer ce droit, doit se faire recenser au plus tard dans le mois qui suit ses 19 ans.

Attestation de recensement

À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement. **Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens (dont le permis de conduire) et concours publics avant l'âge de 25 ans.**

Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

Quelles suites après le recensement ?

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation. Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

À savoir : si le jeune est atteint d'un handicap et qu'il souhaite être dispensé de la JDC, il peut présenter sa carte d'invalidité dès le recensement.

Contact :

Direction des affaires générales – Mme Olga BOTELLA
 Adresse : 6 Place des Arènes 34450 VIAS
 Tél. : 04 67 21 27 41



21 COMITÉS DE QUARTIER POUR PLUS DE PROXIMITÉ



Le Comité de Quartier a pour objet l'amélioration du cadre de vie, l'animation, la valorisation et la promotion du quartier. Outil privilégié d'expression des habitants et de développement de la démocratie locale, il favorise l'exercice d'une citoyenneté active et permet de construire tous les éléments d'un meilleur « Vivre ensemble à Vias ».

Depuis sa prise de fonctions, Lucette ALBERTO, Conseillère Municipale déléguée à la Proximité et aux Comités de Quartier, a pris ce dossier à bras le corps.

Pour répondre à une forte demande de la population, elle a, avec le Maire, acté la création de nouveaux Comités de Quartier.

Un redécoupage géographique a ainsi permis de passer de **5 à 21 Comités de Quartier** afin d'assurer un meilleur maillage du territoire.



“Je lance un appel à candidature, à toutes les bonnes volontés, toutes générations confondues pour participer activement à la vie dans leur quartier.”

Lucette ALBERTO

Conseillère Municipale déléguée à la Proximité et Comités de Quartier

Comment appréhendez-vous votre délégation ?

Avec bonheur et sérieux car les contacts humains me passionnent ! Tout d’abord, je veux faire la différence entre le Service de Proximité et les Comités de Quartier, même si, au final, ces deux entités complémentaires ont un seul but : le rapprochement entre les administrés et la Municipalité.

Le Service de Proximité :

Les agents du Service de Proximité reçoivent les doléances des habitants, vont si nécessaire sur le terrain pour constatation. Ils transmettent les demandes aux différents élus des Services pour avis et délai de réalisation.

Les Comités de Quartier :

Ils favorisent l’exercice d’une citoyenneté active et permettent de construire les éléments d’un mieux «Vivre Ensemble».

Le Comité de Quartier a pour objet l’amélioration du cadre de vie, l’animation, la valorisation et la promotion du quartier.

Il doit être un lieu de concertation avec la Municipalité, les habitants, les commerçants, les entreprises, les associations, le Service Jeunesse et les différentes institutions intervenant dans le quartier.

Quelles sont vos propositions pour la mise en oeuvre de votre projet ?

En accord avec Monsieur le Maire, nous avons créé de nouveaux Comités de Quartier pour une plus grande efficacité et associer pleinement à leur fonctionnement les référents et leurs suppléants. Je lance un appel à candidature, à toutes les bonnes volontés, toutes générations confondues pour participer activement à la vie dans leur quartier.

Je les accompagnerai dans leurs démarches en venant régulièrement sur le terrain et j’assurerai le suivi des demandes pour une prise en compte optimale.

Ainsi, je recevrai en Mairie et sur rendez-vous le mercredi matin les administrés qui le souhaiteront.

Une fois par trimestre je ferai un point de situation avec chaque Comité de Quartier.

Une fois par an, le Comité de liaison, en présence des référents de tous les quartiers, présidé par Monsieur le Maire, dressera le bilan du fonctionnement, des réponses apportées et, si nécessaire, proposera des évolutions.

Une représentation citoyenne de vigilance sera encouragée en lien avec l’Adjoint au Maire en charge de la Sécurité.

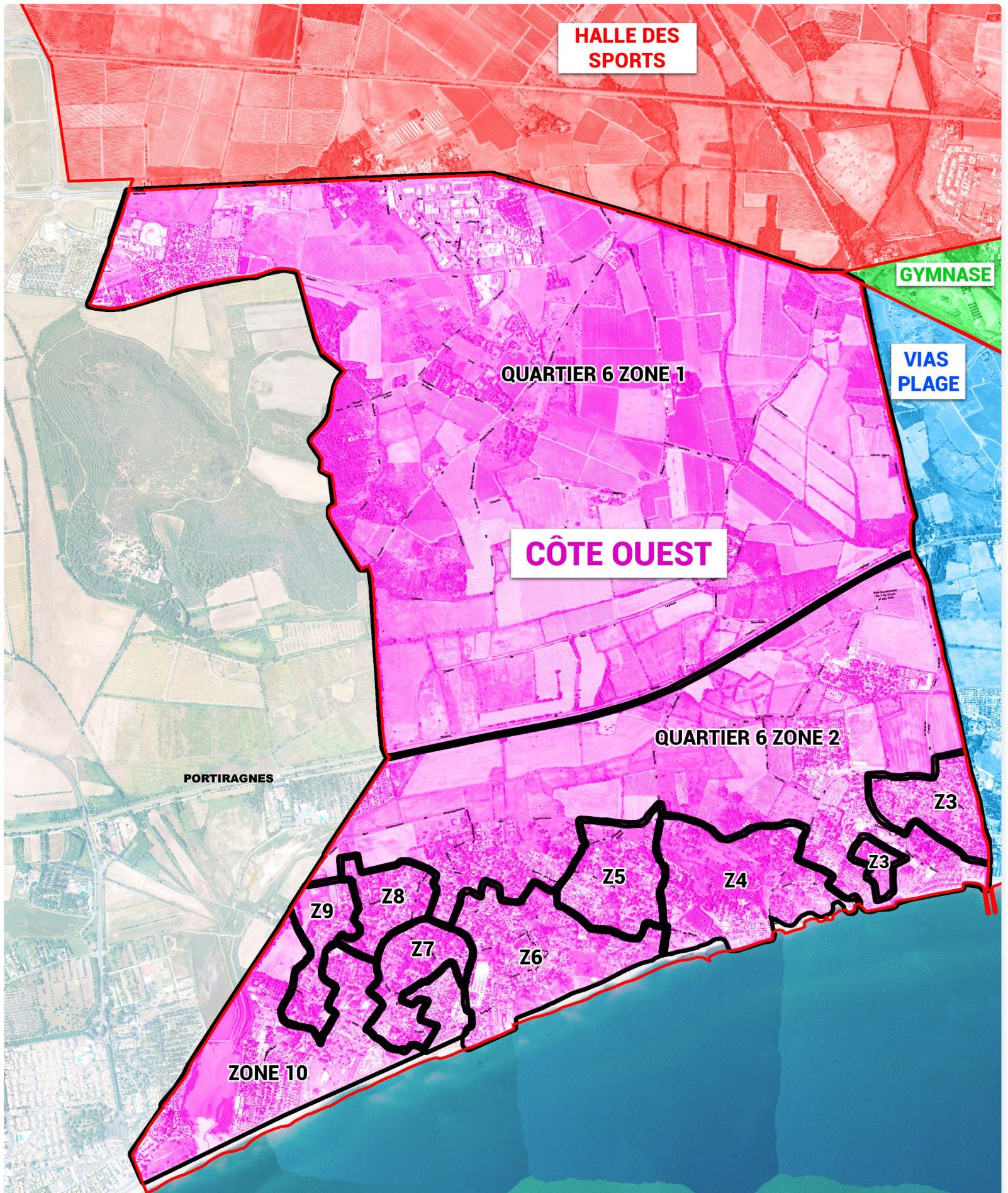
En conclusion, grâce au bon fonctionnement du Service de Proximité et des Comités de Quartier, maillons essentiels d’une bonne communication entre élus et administrés, je mets tout en oeuvre pour que la Démocratie participative soit effective à Vias .

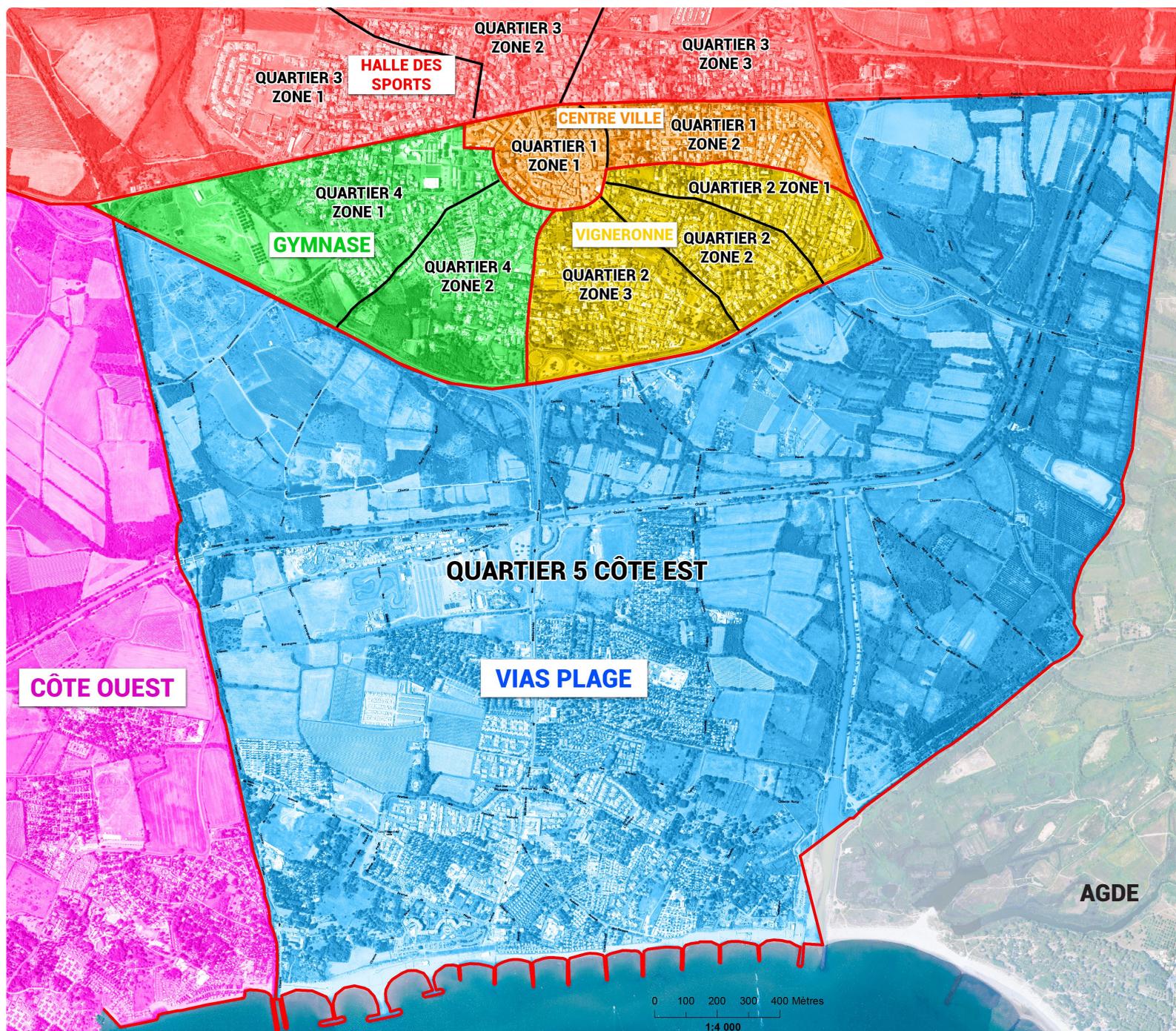
C’est un challenge qui me convient !

« Je mets tout en oeuvre pour que la Démocratie participative soit effective à Vias »



REDÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE DES COMITÉS DE QUARTIER





UN APPEL À CANDIDATURE EST LANCÉ !

Les personnes intéressées, toutes générations confondues, pour devenir référent de quartier doivent se référer aux cartes ci-dessus afin de candidater pour leur zone respective de quartier.

TOUTE CANDIDATURE DOIT ÊTRE TRANSMISE AU SERVICE PROXIMITÉ AVANT LE 1^{ER} NOVEMBRE 2020.

Contact : Service de Proximité
 Tél. : 04 67 21 21 27
 Mail : contact-population@ville-vias.fr



DES GENDARMES À CHEVAL SUR LE LITTORAL

Une brigade équestre a été mise en place cette saison estivale pour renforcer le dispositif sécuritaire déployé sur la Commune.

Le Chef d'Escadron Mickaël DUBREUIL, Commandant la Compagnie de Gendarmerie de Pézenas, a officialisé l'activation de ce poste équestre provisoire début juillet.

À cette occasion, une convention tripartite liant la Gendarmerie Départementale de l'Hérault, la Commune de Vias et le Ranch FUMAT a été signée par le Général Jean-Valéry LETTERMANN, Commandant Adjoint de la Région de Gendarmerie d'Occitanie et Commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Hérault, le Maire, Jordan DARTIER, et Monsieur FUMAT, propriétaire du ranch.



Faciliter le contact

Composée de deux militaires de la Gendarmerie, cette brigade équestre a sillonné les plages, la station balnéaire et patrouillé sur les parkings ainsi qu'en bordure du Canal du Midi.

Parmi ses missions : prévenir, sensibiliser, informer locaux et vacanciers, surveiller les zones urbanisées, protéger les zones naturelles sensibles, accéder aux sites difficiles, avoir une meilleure visibilité, intervenir rapidement, être mobile, verbaliser en cas d'infraction et participer à la baisse des actes d'incivilité et de la délinquance.

Le cheval est un véritable atout qui participe à renforcer le contact avec la population.





STATISTIQUES « SÉCURITÉ PUBLIQUE »*

*Source Gendarmerie Nationale

2020, une année très particulière en raison du Covid-19. Notre station balnéaire a été confrontée à une population touristique très difficile et avec peu de civisme.

Pour Gérard ALLARD, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité :

« Une hausse de la délinquance a été constatée cet été, pouvant s'expliquer par une clientèle nouvelle, un manque de civisme et la fermeture des établissements de loisirs qui a engendré des attroupements importants de jeunes adultes sur le domaine public. »

Les chiffres parlent d'eux-même

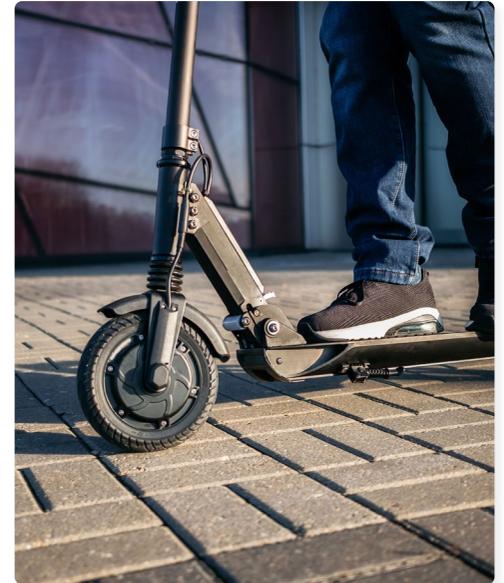
13 atteintes volontaires à l'intégrité physique sont à déplorer en juillet 2020 contre 6 en juillet 2019 et 21 faits du même type ont eu lieu en août 2020 contre 7 seulement en 2019.

Les atteintes aux biens ont également été impactées. 4 faits de vols avec violence ont été constatés en août 2020 contre 1 seul à la même époque l'année précédente. Également, 41 vols ont été commis sans violence en juillet 2020 contre 34 en juillet 2019. Enfin, dans cette même catégorie

d'infraction, 24 cambriolages de résidence principale sont à déplorer sur l'année 2020 contre 10 en 2019.

Concernant les escroqueries, les infractions économiques et financières, elles sont au nombre de 41 pour l'année 2020 contre 36 en 2019.

Enfin, 19 comportements portant atteinte à la tranquillité publique ont été recensés en août 2020 contre 12 en août 2019.



Trottinettes électriques : nouvelle législation 2020

Après avoir été introduite dans le Code de la Route à l'automne 2019, l'utilisation des engins de déplacements personnels motorisés est régie par de nouvelles règles depuis juillet 2020.

Les trottinettes électriques, monoroues, gyropodes et hoverboards doivent être équipés de feux de position avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants (catadioptrés), d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore (klaxon).

Le port du casque reste recommandé en agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables. De jour comme de nuit lorsque la visibilité est insuffisante, le port d'un équipement rétro-réfléchissant est obligatoire (gilet, brassard).

La circulation sur trottoir avec une trottinette électrique est punie de 135€ d'amende. Le montant de la sanction prévue pour ceux qui dépassent les 25 km/h sur la voie publique s'élève à 1 500€.



ARDAILLON

THÉÂTRE

SAISON 2020-2021

l'émotion absolue
EN CONCERT

Jean-Pierre Virgil
LA VOIX DE SARDOU

26 SEPTEMBRE 2020
21H00

FANNY
de Marcel PAGNOL

3 OCTOBRE 2020
21H00

Piano Prestige

21 OCTOBRE 2020
21H00

Alma Niña
Alma Aguado, Monica Orri, Julia Orri
Mica Hueso & Pinar, Robin Casanova & Pinar

7 NOVEMBRE 2020
21H00

San-Antonio
entre en scène
une pièce de Frédéric Dard

mise en scène
François Reebbar
interprété par
Olivier de Maurepas

Dimanche 15 Novembre
à 17H00

15 NOVEMBRE 2020
17H00

NICOLAS PEYRAC

EN CONCERT

21 NOVEMBRE 2020
21H00

10 ans de scène
TOURNÉE ANNIVERSAIRE

Un Piano
et une Voix

AMAURY VASSILI

6 DÉCEMBRE 2020
16H00

PADDINGTON 2
LA MAGIE EST DE RETOUR !

PAT ET MAX
L'ENFERMER

20 DÉCEMBRE 2020
14H00 & 16H00

Spectacle *Félicité*

10 JANVIER 2021
16H00

LES BARBICHES TOURNEURS

16 JANVIER 2021
21H00

PLAIDOIRIES
« JE VOUS DEMANDE L'IMPOSSIBLE ! »

30 JANVIER 2021
21H00

THEATRE
MUSIQUE
2 5 15 30

THEATRE
MUSIQUE
2 5 15 30

ZIZE
THÉATRE
MUSIQUE
2 5 15 30

7 FÉVRIER 2021
17H00

les STENTORS

JOHNNY CLASSIC

14 FÉVRIER 2021
16H00

CALI

6 MARS 2021
21H00

BALLET DU CAPITOLE
LES ÉTOILES, LES SOLISTES
ET LE CORPS DE BALLET

14 MARS 2021
17H00

LES BARBEAUX
EN CONCERT

www.lesbarbeaux.fr

19 MARS 2021
21H00

Derrière la porte
de Pierre-Louis BOUFFO

27 MARS 2021
21H00

100 ans!
BRASSENS
1921 - 2021

Le Musical Anniversaire
By FRED KARATO
Maître de cérémonie
PIERRE-JEAN CHALENÇON

Pour fêter Brassens autour du "Crusty Sax" Fred Karato
musiciens, chanteurs & invités, vous importez dans un voyage musical
du Jazz au Discoque en passant par le Pop et le Blues.

3 AVRIL 2021
21H00

LE TOUR DU THÉÂTRE
EN 80 MINUTES

DE ET AVEC CHRISTOPHE BARBIER

24 AVRIL 2021
21H00

Louis XVI.fr

30 AVRIL 2021
21H00

CAROLINE VIGNEAUX

15 MAI 2021
21H00

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardillon :

Les lundis, jeudis et vendredis de 9h à 12h
Le mardi de 14h à 19h et le mercredi de 14h à 17h



+ Points de vente habituels





Jean-Luc PRADES

Adjoint au Maire délégué à la Culture et au Patrimoine

La programmation du théâtre 2020-2021 a été dévoilée le 18 septembre dernier, que pouvez-vous nous en dire ?

Pour la 1^{ère} saison théâtrale de ce mandat les objectifs étaient fixés :

- Élargir l'offre culturelle au plus grand nombre,
- Élaborer une programmation éclectique et ambitieuse,
- Maîtriser les dépenses.

Malgré un laps de temps limité par le COVID-19, nous avons pu négocier, avec les professionnels, des contrats de co-production ou de location du théâtre.

Avec 21 spectacles, dont certains gratuits ou à tarifs réduits, cette programmation est ambitieuse.

Ces partenariats, signés avec des têtes d'affiches de l'humour, de la variété ou du théâtre, ont permis cette montée en puissance du Théâtre de l'Ardillon tout en réduisant les dépenses.

Qu'en est-il des festivités culturelles à venir ?

Les festivités traditionnelles très appréciées des Viasois seront pérennisées et développées dans la mesure du possible (animations de Noël, Stella Maris, Carnaval, etc.).

En avant saison, une foire aux vins et à l'artisanat d'Art sera organisée à Vias Plage.

En juillet, «Vias en Jazz» devra renouer avec cette ambiance spécifique qui faisait de ce festival un moment fort de l'été. La programmation va monter en gamme, l'église accueillera du Gospel, la cave à Jazz retrouvera la Vigneronne.

Pour encourager la lecture, une bibliothèque à la plage sera proposée dès la prochaine saison estivale. Avec le concours du Conseil Municipal des Jeunes des boîtes à livres seront installées dans les espaces publics.

“ La Culture, c'est de l'émotion, mais c'est aussi la rencontre, l'ouverture à l'autre, qui favorisent le « bien vivre ensemble ».”

Vous êtes aussi délégué au Patrimoine, quels sont vos projets ?

Dès l'été prochain, pour élargir les visites guidées du Bureau d'Information touristique et de l'association Pavidoc aux enfants et aux familles, nous souhaitons, en coopération avec le Service Jeunesse, mettre en place des « géocachings ». Cette application, sous forme de chasse aux trésors, favorisera une approche ludique de notre patrimoine viassois et proposera une alternative au « tout plage ».

Quelles orientations politiques souhaitez vous donner pour la Culture au cours de ce mandat ?

La Culture, c'est de l'émotion, mais c'est aussi la rencontre, l'ouverture à l'autre, qui favorisent le « bien vivre ensemble ».

Le théâtre, la bibliothèque, la galerie d'art, l'école de musique, la maison du patrimoine participent à cette vie sociale et culturelle.

Mon action ne s'appuiera pas seulement sur ces structures. C'est pour cela que j'ai élargi la Commission culturelle à des Viasois qui veulent s'investir dans ce domaine.

La salle de la Vigneronne, avec son cadre intimiste, accueillera des cours, conférences, concerts, café-théâtres tout au long de l'année. Des concerts classiques et des chorales seront organisés dans l'église.

Enfin, durant ce mandat, les associations culturelles, garantes des traditions et de la convivialité dans notre ville, seront étroitement associées aux moments forts de la vie Viasoise.



Profitez de la programmation sans modération avec la « carte spectacles » : quatre spectacles achetés, le 5^{ème} gratuit ! À cela s'ajoute la nouveauté de cette année : la possibilité d'offrir des places au théâtre de l'Ardillon dans un coffret cadeau original aux couleurs rouge et noir.

LES ARTISTES SE SONT APPROPRIÉS LA GALERIE D'ART

La Galerie André MALRAUX, située Rue de la République, a rouvert début juillet après une fermeture induite par la crise sanitaire de Covid-19.

Au cours de l'été, de nombreux visiteurs ont poussé la porte de ce bâtiment culturel qui vivait au rythme d'expositions gratuites de peintres, dessinateurs, illustrateurs et photographes.

Une occasion supplémentaire pour déambuler en cœur de ville, découvrir une diversité de créations, rencontrer et partager le talent d'artistes passionnés.



Maryse LANGE



Pierrette BREL



Jacques AMAGAT



David MONTORO



QUERVAL et Simone STARCK

PROCHAINE EXPOSITION EN MÉMOIRE DE PIERRE BORGHESI



Séverine Borghesi présentera les œuvres de son défunt père à la Galerie d'Art **du vendredi 13 au jeudi 26 novembre 2020** de 10h à 20h



LES FÊTES DE NOËL SE PRÉPARENT

En décembre, un air de magie et de féerie soufflera sur Vias...



Dès le début du mois, la Commune se parera de ses habits de circonstance pour célébrer Noël avec, comme il est de coutume, l'installation d'illuminations et de décorations partout en ville.

Du 12 au 26 décembre 2020, le Village de Noël reviendra plus fort encore pour animer le cœur de ville tous les soirs : crèche traditionnelle, maison du Père Noël, patinoire, chalets, sans oublier l'indétrônable parade de Noël qui enchante petits et grands enfants...

Les fiches de pré-réservation des chalets sont téléchargeables sur le site de la Commune : www.vias-mediterranee.fr

NOËL AU THÉÂTRE DE L'ARDAILLON

Une représentation offerte aux écoliers

Jeudi 17 décembre 2020

Juste avant les vacances scolaires de Noël, un spectacle sera proposé aux 320 élèves des écoles élémentaires de la commune.

De quoi bien amorcer cette période festive de l'année !



Deux films gratuits pour enfants et parents accompagnateurs

Dimanche 20 décembre 2020

PADDINGTON 2 - 14H00

Pour les plus de 6 ans

PAT ET MAT EN HIVER - 16H00

Pour les moins de 6 ans



Places limitées - Venez récupérer vos tickets auprès de la billetterie du Théâtre de l'Ardillon dès que possible (Cf : P28)





ACCÉDEZ AUX ACTIVITÉS DE VOTRE CHOIX AVEC LA CARTE PASS

La Carte Pass offre aux Viassois âgés de 2 à 77 ans la possibilité de pratiquer une multitude de sports.

L'ensemble des activités est ouvert de septembre 2020 à juin 2021 (excepté la musculation, de septembre 2020 à septembre 2021).

Inscriptions

Les dossiers pour la saison 2020/2021 sont téléchargeables sur le site internet de la Commune (www.vias-mediterranee.fr / rubrique Sports / Carte Pass) et doivent être retournés au Service des Sports (Halle des Sports Jean RAYNAUD) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 17h, **jusqu'au 25 octobre 2020.**

L'adhésion à la Carte Pass ne sera valide qu'après le dépôt du dossier complet. Le paiement s'effectue sur place, à la Halle des Sports, par chèque ou carte bancaire.

Contexte sanitaire

En raison de la situation actuelle, des mesures strictes ainsi que les gestes barrières doivent être scrupuleusement respectés : port du masque obligatoire lors des déplacements dans les bâtiments et/ou salles de sport, être muni de son propre tapis de sol (pour les pratiquants de cours de gym), identifier sa bouteille d'eau en marquant son prénom. Les vestiaires restent fermés.

Pour les 2-4 et 4-6 ans : Baby gym
Pour les 6-17 ans : jeux de raquettes, futsal, multisports, volley, tambourin
Pour les 11-17 ans : accès à l'Espace Jeunes (en option) situé à la Halle des Sports Jean RAYNAUD

De 17 à 77 ans et plus : équilibre et coordination, réveil musculaire, pilates, stretching, gymnastique adaptée, randonnée, marche nordique, walking football, ou encore musculation.

Adhérer à la Carte Pass permet également l'accès gratuit à la bibliothèque municipale, ouverte toute l'année.

PLUIE MÉDITERRANÉENNES INTENSES : SE PROTÉGER ET CONNAÎTRE LES BONS COMPORTEMENTS

Les événements d'octobre 2019 dans le Biterrois rappellent combien le Département de l'Hérault est vulnérable au risque d'inondation et combien sa population est exposée aux événements pluviométriques exceptionnels.

Pour limiter les conséquences de telles catastrophes, il est indispensable de se préparer en étant sensibilisé aux phénomènes naturels dangereux, afin que chacun puisse s'approprier les bons comportements à adopter en situation de crise.

C'est dans ce cadre que le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, en lien avec le Ministère de l'Intérieur et Météo-France lance une campagne de prévention « pluies méditerranéennes intenses » pour rappeler les 8 bons comportements lors d'une inondation.

Pluie inondation : se préparer

Lors d'une inondation, il est recommandé de rester chez soi et de se tenir informé via les sites de Vigicrues et de Météo-France (disponibles aussi sur mobile) ou par téléphone au 05 67 22 95 00.

 <p>Je m'informe et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	 <p>Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements</p>	 <p>Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	 <p>Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
 <p>Je ne sors pas Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	 <p>Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage</p>	 <p>ROUTE INONDÉE</p> <p>Je ne m'engage ni en voiture ni à pied Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	 <p>Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité</p>

Plus d'informations sur le site internet du Ministère de la Transition Ecologique : www.ecologie.gouv.fr/pluie-inondation-se-protéger-connaître-bons-comportements



DÉSHERBEZ NATUREL ET À MOINDRE FRAIS

Remplacer les herbicides par des produits naturels relève de bon sens et, à plus grande échelle, d'un acte citoyen.

Pour désherber votre devant de porte comme le faisaient les générations avant nous, quelques produits communs sont efficaces : vinaigre, eau de cuisson des pommes de terre ou des pâtes, purin d'ortie ou encore bicarbonate de soude.

Les solutions naturelles ne manquent pas, il suffit d'en avoir la volonté. Elles sont d'ailleurs très souvent moins onéreuses que les produits chimiques en vente. Pensez-y !

CHASSE AUX DÉCHETS SUR LE LITTORAL



Agir pour la préservation de la mer : un Poisson Glouton à Farinette

Cet été, un poisson collecteur de plastiques s'est invité sur la plage.

Cette structure métallique, installée par les Services du Département de l'Hérault sous l'œil avisé de Jacques BOLINCHE, Conseiller Municipal Délégué aux Services Techniques, a permis aux Viassois et vacanciers de déposer leurs déchets pour éviter qu'ils jonchent les plages du littoral et polluent la Mer Méditerranée.

Un outil supplémentaire pour inciter à agir en faveur de l'environnement !

Trois opérations de « sauvetage » de la nature



Les Nageurs Sauveteurs s'engagent

Un nettoyage de la Plage de Farinette a été entrepris le 9 août 2020 par les 25 Sapeurs-Pompiers volontaires saisonniers, répartis sur les 6 postes de secours du littoral communal, à l'initiative de Pauline BOUSQUET, cheffe du poste de secours de Sainte Geneviève et conduit par Mathieu VOINOT, chef de secteur de Vias.

L'objectif était de ramasser tous types de débris bloqués entre les rochers des brises lames et sensibiliser la population à la protection du littoral, le recyclage des déchets et le respect de l'Environnement.

Au total, pas moins de 7 sacs de 100 litres remplis de plastiques, filets de pêche, emballages et autres ont été évacués vers la déchetterie de Vias.



Tom LEEB de passage à Vias pour la bonne cause

En tournage à Marseille pour une nouvelle série qui sera diffusée sur le petit écran, l'acteur a donné de son temps le 12 septembre pour participer à une collecte de déchets sur Farinette, aux côtés de plusieurs élus.

Si la plage était relativement épargnée, de nombreux emballages plastiques, canettes, mégots de cigarette et autres déchets ont été ramassés au cours de cette action en faveur de la protection de l'environnement et de notre littoral.

Cette matinée d'échange, brève mais intense, aura permis de sensibiliser le public à la protection de la nature, d'échanger sur les comportements à adopter et de constater les actions menées par la Municipalité en matière de préservation de la nature



Action environnementale du MAJe

Les jeunes de la Municipalité Ados Jeunesse se sont retrouvés après les vacances estivales, le 26 septembre 2020, pour une action nettoyage de la plage du Clôt à Vias Plage.

Un exemple à suivre pour les nouveaux élus du CMJ !



Nouveau Conseil d'Administration du CCAS

Président de droit :

- Jordan DARTIER (*Maire*)

4 élus membres du Conseil Municipal :

- Pascale GENIES-TORAL (*Vice-présidente du CCAS*)
- Marie SANCHEZ-RUIZ
- Marie-Josée VILLETTE
- Sandrine MORONI

4 membres non élus :

- Gilbert SORIA *représentant une association oeuvrant pour les personnes handicapées*
- Josiane CAZIN *représentant les associations familiales*
- Yvette DESENLIS *représentant une association de retraités et de personnes âgées*
- Nadine CABANEL *représentant une association oeuvrant dans le secteur de l'insertion et de la lutte contre les exclusions*

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est installé depuis le 9 juillet 2020.

Son renouvellement fait suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal, en application des dispositions de l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale de la Famille.

A l'occasion de la première réunion de cette nouvelle équipe de travail, le Maire, Jordan DARTIER, qui est Président de droit, a nommé Pascale GENIEIS-TORAL en qualité de Vice-présidente du CCAS avant d'installer officiellement dans leurs fonctions l'ensemble des membres cités ci-contre

COLLECTES DE SANG SUR LE TERRITOIRE VIASSOIS



Un geste simple et citoyen pour sauver des vies !

Les réserves de l'Etablissement Français du Sang ont baissé en raison des impacts du COVID-19. Deux collectes de sang ont donc été organisées respectivement les 16 juillet et 13 août 2020 à la Halle des Sports Jean RAYNAUD au cours desquelles de nombreux donateurs se sont déplacés.

LES JEUNES AIDÉS POUR LEUR PERMIS DE CONDUIRE



Si passer le permis de conduire est parfois une épreuve difficile pour la plupart des candidats, le financer en est une autre souvent encore plus compliquée.

La Municipalité, soucieuse d'aider les jeunes Viassois âgés de 18 à 25 ans, a donc instauré une bourse d'aide à l'obtention du permis de conduire, essentiel à la mobilité. Cette aide financière est attribuée en échange d'heures d'activités bénévoles, pour l'intérêt général.

Les jeunes intéressés par ce dispositif peuvent directement contacter le CCAS.

Renseignements : CCAS

Tél. : 04 67 21 58 33 / Courriel : ccas@ville-vias.fr



LA DOYENNE DE LA COMMUNE A FÊTÉ SES 100 ANS !

Mme Rose THELLIER, doyenne de Vias, a fêté ses 100 ans en août dernier ! À cette occasion, le Maire, Jordan DARTIER, lui a rendu visite afin de lui offrir un joli bouquet de fleurs et converser avec elle sur sa vie et son histoire. Bravo et encore joyeux anniversaire !

REPAS DES ÂINÉS



Le repas des aînés pour les personnes âgées de 65 ans et plus aura lieu **samedi 28 novembre 2020** au Théâtre de l'Ardaillon. Les inscriptions se tiendront **du lundi 2 novembre au vendredi 27 novembre 2020** inclus au CCAS.

PERMANENCES AU CCAS



MLI Centre Hérault

Les Conseillers de la Mission Locale d'Insertion du Centre Hérault accueillent, écoutent, aident et accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs recherches d'emploi, de formation, d'apprentissage, de financement du permis, de logements, d'information sur les droits. Des permanences sont assurées tous les jeudis après-midi.

Prise de rendez-vous

Tél. antenne Agde : 04 67 01 07 90
Courriel : agde@mlicentreherault.fr



U.F.C Que Choisir

L'association d'information, de conseil et de défense des consommateurs reprend ses permanences au CCAS les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois, de 14h à 17h.

Contact

CCAS 1 Rue Victor Hugo
Tél. : 04 67 21 58 33 / Courriel : ccas@ville-vias.fr

Distribution des colis de Noël aux aînés



Les personnes âgées de 75 ans et plus sont invitées à retirer leur colis de Noël **les lundi 7, mardi 8 et mercredi 9 décembre 2020 de 9h à 12h et de 14h à 17h** en salle d'Honneur de la Mairie.



FORUM DES ASSOCIATIONS : UN VÉRITABLE SUCCÈS !

Après la rentrée scolaire des écoliers Viassois, le Forum des Associations fut un moment fort marquant la rentrée du mois de septembre.

Organisé par le Service des Sports, sous l'impulsion de Sandrine MAZARS, Adjointe au Maire déléguée aux finances, à la Jeunesse, au Sport et aux Associations, cet événement a eu lieu pour la première fois en extérieur sur la Place du 11 novembre et dans la Rue du Général Leclerc.

Le Maire, aux côtés d'élus et des deux Conseillers Départementaux Marie-Christine FABRE DE ROUSSAC et Sébastien FREY, a fait le tour des stands afin de remercier l'ensemble des bénévoles et responsables d'associations pour leur engagement.

Grâce à l'application stricte des consignes sanitaires imposées, ce rendez-vous annuel, incontournable pour la soixantaine d'associations viassoises et clubs sportifs, a pu être maintenu. Une aubaine pour le tissu associatif local qui participe au dynamisme et à l'attractivité de la Commune, notamment en période hivernale.



3^{ÈME} ÉDITION DE L'ÉCHAPPÉE VIASSOISE



200 personnes se sont élancées dans les courses



Podium semi marathon

Podium La fabo

Podium Marche nordique

L'association sportive Vias Trail Running qui rassemble bon nombre d'amateurs de course à pied en milieu naturel a organisé, en partenariat avec le Service des Sports, une nouvelle édition de l'Echappée Viassoise fin septembre.

Cette année, en raison du contexte sanitaire particulier, deux courses ont été proposées au profit de l'association « RIRE, Clowns pour enfants hospitalisés » : un semi-marathon nature de 21 kilomètres et un parcours de 11 kilomètres. Autre épreuve au programme de cette matinée : une marche nordique de 11 kilomètres.

Résultats

Semi-marathon nature 21 km

Top 3 masculin : 1 - Yohan HOTTE / 2 - Loïc BERGER / 3 - Sébastien FANGUIN

Top 3 féminin : 1 - Nathalie OUAKED / 2 - Karine BRO / 3 - Laure ORLIANGE

La fabo 11 km

Top 3 masculin : 1 - Elhassan LAHSSINI / 2 - Frédéric GIBERT / 3 - Jean-François CRUVEILLER

Top 3 féminin : 1 - Cindy REINAUDO / 2 - Émilie CASSAR / 3 - Cécile DOMERGUE

Marche nordique 11 km

Top 3 masculin : 1 - Jean-François AGUADO / 2 - Christian SOUQUE / 3 - Alain CRUNEL

Top 3 féminin : 1 - Sandrine TALBOTIER / 2 - Mariane VEZIAND / 3 - Catherine BLANC

A l'issue des courses, un trophée « François YON » a été décerné au club « Athle Pézenas 34 » qui a comptabilisé le plus grand nombre de membres inscrits.

Pavidoc est sur Facebook !



Afin d'accroître sa visibilité et séduire de nouveaux membres, l'association Patrimoine de Vias Terre d'OC est désormais présente sur les réseaux sociaux !

Retrouvez son activité sur la [page Facebook « Pavidoc »](#), créée début septembre.

Contact : Alain Morini

Tél. : 06 82 21 10 61

Courriel : morini.alain@orange.fr

Ouverture de la chasse



L'ouverture générale de la chasse sur le territoire communal est effective depuis le 4 octobre 2020. Seuls les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés sont autorisés pour la pratique de cette discipline, jusqu'au 13 décembre 2020.

Contact : St Hubert Club Viassois

Tél. : 06 28 27 72 59

Courriel :

st.hubert.club.viassois.chasse@hotmail.com

Un artiste au sommet de son art...



Jacques ADAM, amoureux du métal, a consacré une grande partie de sa vie à sa passion, forgeant son parcours entre ateliers, bureaux d'études et chantiers.

Fort de plus de vingt années d'expérience dans les domaines de la ferronnerie, métallurgie et serrurerie, il s'est installé dans son atelier depuis janvier 2020 et fabrique tous types de pièces : escaliers, mobiliers (tables, chaises, bibliothèques, tabourets), rampes, clôtures, portails, garde-corps, enseignes, lettres découpées au laser, lampes, etc.

Ses talents lui permettent d'utiliser des outillages spécifiques et des techniques qu'il connaît sur le bout des doigts pour travailler tous les métaux (acier, aluminium, inox...).

Sa curiosité et son envie de se diversifier l'amènent à travailler également le bois pour combiner les arts et réaliser des structures atypiques : terrasses, cuisines d'été, pergolas et tôles décoratives.

Assisté d'un apprenti, Monsieur ADAM a plaisir à transmettre son savoir-faire.

Dessinateur imaginatif et créatif, il se fera un plaisir de vous conseiller pour concevoir votre projet ou restaurer des objets métalliques (menuiseries, mobiliers, etc.).

Particuliers ou entreprises, n'hésitez pas à le contacter, les devis sont gratuits. Après commande, vous pourrez même visualiser votre projet sur plan en 2 dimensions !

FERRONNERIE ADAM - Jacques ADAM

5 Rue de l'Hérault – ZAE La Source - Vias

Tél. : 06 24 56 13 21

Courriel : ferronnerie.adam@gmail.com

Facebook : Ferronnerie Adam

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Voyagez en toute sérénité dans Le Monde d'Edmonde

Viviane ALBARIC a posé ses valises cet été dans la Rue d'Alsace pour développer un « Concept Store » inédit sur la Commune.

Sa passion pour l'Art et la création l'a poussée à ouvrir « Le Monde d'Edmonde », une boutique multisectorielle.

Plusieurs univers sont proposés aux visiteurs : des tableaux de peintres, des sculptures et des photos pour les amateurs d'Art, mais aussi toutes sortes de créations « Fait Main » par des créateurs français et du monde entier ; bijoux, mode et accessoires de France et d'ailleurs.

Le « Monde d'Edmonde » c'est aussi un lieu de vie accueillant et convivial, un espace d'échange et de partage où vous pouvez déguster ou emporter des thés du monde, en particulier les thés du Japon.

« Le Monde d'Edmonde » accueille avec plaisir les artistes, les créateurs ou les associations qui souhaitent exposer leurs œuvres.

LE CONCEPT STORE DE VIAS / UN STYLE DE VIE

Viviane ALBARIC

Place du 14 juillet - 3 Rue d'Alsace - Vias

Tél. : 07 71 21 44 84

Courriel : vias.lme@gmail.com

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Une As du fil à coudre !



Lydie SELIG a appris la couture dès son plus jeune âge, en façonnant des robes pour ses poupées et en réparant les vêtements de ses frères. Aujourd'hui, elle a de nombreux « fils » à son arc.

Dans son atelier, elle retouche tous vos vêtements (ourlets de pantalons, pose et remplacement de fermetures éclairs, manches de t-shirts, robes longues) et répare vos habits abîmés (poches percées, fils décousus, pantalons troués).

Madame SELIG confectionne, à votre convenance, bon nombre de pièces neuves (costumes, sacs à main, trousse, tabliers, pantalons, jupes, robes).

Vous avez un projet de création de vêtement pour adulte ou enfant ? Achetez un patron et elle vous le concevra ! Profitez-en, les devis et conseils sont bien entendu gratuits.

Vous pouvez également faire appel à elle pour décorer votre ameublement d'intérieur (housses de canapé et de fauteuil, banquette de mobil-home, assise et dossier de chaises, rideaux, œillets).

Couturière aguerrie, Madame SELIG travaille sur machines ou à la main avec des tissus dont elle connaît chaque propriété : coton, satin, lin, éponge, velours, jean, jersey, simili cuir, etc.

En complément de son activité, elle propose des prestations de ménage pour particuliers et professionnels (hôtels, résidences et locations de vacances, appartements...).

ATELIER DE RETOUCHE-COUTURE
Lydie SELIG
15bis Rue de Verdun – Vias
Tél. : 07 78 54 58 31
Courriel : lydiecalabuig@gmail.com
Facebook : Lydie Couture

Un bricoleur à la hauteur

Marc GARCIA, gérant de l'entreprise Brico Marc, est polyvalent. Riche de 25 ans d'expérience sur le terrain, il propose ses services aux particuliers et aux professionnels dans de multiples domaines.

Vous pouvez faire appel à ce Viassois pour tous vos travaux de plomberie (changement de WC et robinet, réparation de fuite d'eau), d'électricité (changement de luminaire, pose de prise électrique, de chauffage, de détecteur de fumée), de peinture (extérieur et intérieur), de montages divers (meuble, tringle à rideau, support tv, cadre, étagère, miroir), de ferronnerie et de serrurerie (garde-corps, grille de défense, portail, réparation, remplacement de serrure, poignée, verrou) ou encore de nettoyage haute pression (façade, toit, application de produit antimousse, panneaux solaires, chéneaux).

Monsieur GARCIA se tient à votre disposition pour tout type de travaux extérieurs ou entretien de vos espaces verts.

Il est également à votre service pour l'installation d'appareils ménagers ou pour un dépannage en cas de problème lié à votre téléviseur, satellite, antenne ou appareil informatique.

Devis gratuits et interventions rapides sur Vias et ses communes alentours.

BRICO MARC
Dépannage multiservices
Marc GARCIA
Tél. : 06 01 98 80 52
Courriel : bricomarc34@gmail.com
Facebook : Brico Marc



Le Marché des Producteurs de Pays, tous les lundis matin sur l'esplanade du Front de mer à Vias Plage



Le grand Marché Estival avec ses bonnes affaires à saisir, tous les mercredis et samedis matin



Le Marché Artisanal Nocturne prenait place tous les mardis soir en coeur de ville



Visites guidées du coeur de ville historique avec Alain Morini, tous les mardis soir de l'été



25 juin : présentation de la nouvelle équipe municipale au personnel communal



29 juin : ouverture des 6 postes de secours répartis sur le littoral viassois



2 juillet : remise des diplômes aux enfants ayant participé au concours «Comment dire merci» au personnel soignant durant le confinement



5 juillet : ouverture de la saison estivale sur la station balnéaire.



14 juillet : cérémonie de la Fête Nationale



20 août : vide-greniers nocturne organisé par le Comité des Fêtes



2 septembre : Marie-Christine Fabre de Roussac, Sébastien Frey, Conseillers Départementaux, accompagnés de Maryse Olivé et Carl Coignard, Conseillers Municipaux de Vias ont visité la cave coopérative



5 et 6 septembre : braderie des commerçants de Vias Plage



10 septembre : départ de Valérie Huguenet, Directrice Générale des Services



18 septembre : ouverture de la saison culturelle 2020-2021



18 septembre : Fête des Voisins «solidaires»



26 septembre : Jean-Pierre Virgil chante Michel Sardou sur les planches du théâtre



Facebook : Vias Méditerranée

Durant l'été, des énigmes de lieux étaient publiées tous les samedis matin sur la page Facebook de la Commune : Vias Méditerranée. Pour ceux qui les ont ratées, retrouvez ici les lieux publiés :



Les « portes de fer »



Halles des Sports Jean RAYNAUD



Trou du Ragout



Ancien cinéma Avenue d'Agde



Les Ouvrages du Libron



Visage sculpté dans le mur - Rue Bossuet



Les Verdisses



Clocher Place du 14 juillet



Instagram : @viasmediterranee

Cet été, vous avez été nombreux à publier des photos de Vias. Voici une sélection de quelques clichés. N'oubliez pas d'identifier notre compte : @viasmediterranee



@ornellagarciaa



@yannick.maillot



@clement_gtr_



@_exctera

OCTOBRE

Samedi 3
Cérémonie des
Bacheliers
11h30 - Salle d'Honneur
de la Mairie

Samedi 3
Spectacle Fanny
21h - Théâtre de
l'Ardaillon

Dimanche 4
Vide-greniers
d'Automne
De 7h à 17h - Parking du
Gymnase V. Bernado

Lundi 12
Spectacle Volubilis pour
les écoliers (Cf : P11)
Théâtre de l'Ardaillon

Mercredi 21
Concert Piano Prestige
21h - Théâtre de
l'Ardaillon

Vendredi 30
Roller Dance Halloween
14h à 16h : - de 11 ans
16h30 à 14h30 : Ados
Théâtre de l'Ardaillon



NOVEMBRE

Samedi 7
Cérémonie en
hommage aux deux
aviateurs anglais
tombés sur le territoire
viassois en 1944
17h - Cimetière, Chemin
des Claux

Samedi 7
Concert Alma Niña
21h - Théâtre de
l'Ardaillon

Mercredi 11
Cérémonie
commémorative
de l'Armistice du 11
novembre 1918
10h00 - Rassemblement
parvis de la Mairie
10h30 - Messe
11h15 - Ouverture de la
Cérémonie parvis de l'église

**Du vendredi 13 au
jeudi 26**
Exposition Mme Borghesi
Galerie d'Art André Malraux

Dimanche 15
Spectacle San Antonio
entre en scène
17h - Théâtre de
l'Ardaillon

Samedi 21
Concert Nicolas Peyrac
21h - Théâtre de
l'Ardaillon

Samedi 24
Cinécole (Cf : P11)
Théâtre de l'Ardaillon

Samedi 28
Repas des aînés
11h30 - Théâtre de
l'Ardaillon

DÉCEMBRE

Samedi 5
Cérémonie en
hommage aux « Morts
pour la France »
pendant la
guerre d'Algérie et les
combats du Maroc et de
la Tunisie
10h30 - Départ parvis de
la Mairie

Dimanche 6
Concert Amaury Vassili
16h - Théâtre de
l'Ardaillon

Du lundi 7 au mercredi 9
Distribution des colis de
Noël aux aînés (Cf : P35)
De 9h à 12h et de 14h à
17h - Salle d'Honneur de
la Mairie

**Du samedi 12 au
samedi 26**
Festivités de Noël

Dimanche 20
Films de Noël (Cf : P30)
14h : Paddington 2
16h : Pat et Mat en Hiver
Théâtre de l'Ardaillon



ÉTAT CIVIL



Naissances

Timéo RAMADE, le 29 avril 2020, à Béziers
Kamel MEGUENI, le 24 juin 2020, à Sète
Liam SARFATI, le 25 juin 2020, à Béziers
Éva CABANIÉ, le 6 juillet 2020, à Béziers
Éloïse KNUTZEN, le 27 juillet 2020, à Béziers
Assya HAMDACH, le 4 août 2020, à Montpellier
Leya ELABDI, le 5 août 2020, à Béziers
Liya ALKEMA, le 8 août 2020, à Béziers
Charles Bec, le 23 août 2020, à Béziers
Pablo SCHROYENS, le 28 août 2020, à Sète
Léo MELLON, le 1^{er} septembre 2020, à Béziers
Jovyncé BLANCAS KRAMER, le 10 septembre 2020, à Béziers
Leonard DUMONT BATANOVA, le 11 septembre 2020, à Montpellier



Mariages

David RIBEIRO et Carole ROUX, le 4 juillet 2020
William DE OLIVEIRA et Coralie BELJEAN, le 10 août 2020
Jérôme VOISIN et Emmanuelle BONTEMPS, le 22 août 2020
Romain MALLET et Charline ROCHE, le 29 août 2020
Moisés FARIA SOARES et Cécile PIGOZZO, le 29 septembre 2020



Décès

Giuseppe LA FIURA, le 27 juin 2020, à l'âge de 86 ans
Serge NEUMANN, le 8 juillet 2020, à l'âge de 76 ans
Claude RÉFRÉGÉ, le 4 août 2020, à l'âge de 69 ans
Jean-Claude VALLON, le 19 août 2020, à l'âge de 72 ans
Libertad RUIZ, veuve MARTINIER, le 21 août 2020, à l'âge de 88 ans
Michel MAUCOURT, le 25 août 2020, à l'âge de 86 ans
Henriette BERBIZIERS VERRET, veuve GIRAUD, le 25 août 2020, à l'âge de 92 ans
Pierre BORGHESI, le 31 août 2020, à l'âge de 72 ans
Marie-Louise ANZIANI, veuve MAZARS, le 7 septembre 2020, à l'âge de 81 ans
Marina GADDA, épouse PENDLE, le 9 septembre 2020, à l'âge de 78 ans
Sophie LESAFFRE, divorcée DUMONT, le 11 septembre 2020, à l'âge de 48 ans

Portrait de Marina PENDLE



L'association Palettes et Couleurs Viassoises et sa présidente, Marie-Thérèse MORINI souhaite honorer la mémoire de Madame Marina PENDLE, décédée à l'âge de 78 ans :

« C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès de Madame Marina PENDLE en ce début septembre 2020. Cette charmante personne, toujours souriante, douce et attentive aux autres, venait passer ses mercredis et vendredis après-midis, dans notre salle municipale lorsqu'elle n'était pas en traitement médical. Depuis 5 ans, elle luttait avec beaucoup de courage contre une terrible maladie. Sa douceur, sa simplicité et la finesse de son humour nous ont tous conquis. Nous te disons au revoir « Marina-sourire », au revoir « Marina goody-goody » nous ne t'oublierons pas, tu nous as fait tant de bien avec ton immense courage que nous saluons ici avec admiration. A son époux TERRY à ses deux fils et à ses petits-enfants qu'elle aimait tant, nous présentons nos sincères condoléances. »

Cabinet d'Etudes René GAXIEU S.A.S.



**MAITRISE D'ŒUVRE INFRASTRUCTURES
ETUDES TECHNIQUES
ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE**

BÉZIERS

1 bis place des Alliés – CS 50676 – 34537 BEZIERS CEDEX – Tél.04.67.09.26.10

MONTPELLIER

1 avenue Monteroni d'Arbia – 34920 LE CRES – Tél.04.67.09.26.13

SIÈGE SOCIAL

760 chemin du mas de la Bedosse – BP 50257
30105 ALES CEDEX – Tél. 04.66.54.30.00



Le Saint-Louis

VIAS-PLAGE

**SPÉCIAL
DÉFISCALISATION
LOI PINEL**



**A quelques mètres de la plage de La Farinette !
Livraison 2^e trimestre 2021**

Bureau de vente Rond-Point des 3 plages, Vias-Plage

19 appartements du T1 au T3 à partir de 99 000 €

www.sibadepromotion.fr

**Renseignements
04 68 32 77 60**

TERRAINS À BÂTIR

VIAS

La Rose des Vents

DERNIERS LOTS DISPONIBLES !

De 507 à 621 m²

Selon stock disponible



Prêt
à Taux
Zéro%

Loi
Pinel
Zone B1

ANGELOTTI
GROUPE IMMOBILIER
AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE

04 67 49 39 49
angelotti.fr

MENUISERIE
LAURENT CARRION
Fabricant - Installateur



Chantier réalisé sur Agde

PERGOLA - VERANDA - MENUISERIES - VOLETS - PORTES & PORTAILS - DOMOTIQUE

NEW

NOUVEAU SHOWROOM DE 300 M2

STORES - RIDEAU DE VERRE - MOUSTIQUAIRE - GARDE CORPS - CLOTURE - EXTENSIONS

ZAE La Source - 1 Rue de la source 34450 VIAS

☎04.67.217.760 🌐 menuiserie-carrion.fr

CABANIE



Terrassements
Travaux publics
Démolition
Concassage
Valorisation
Enrochement
Travaux fluviaux
Accès spéciaux

11, rue de la Source - ZAE La Source - 34450 Vias
Tél. 04 67 21 68 96 - Fax 04 67 00 24 07 - sarlcabanie@wanadoo.fr

SOVIREC

Plate-forme de recyclage de gravats inertes
Vente de matériaux recyclés

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Tél. 04 67 09 91 00 - Fax 04 67 09 90 99